

Amiante traitement simple pour couvreurs // #2860



8 h



100,00 €

Public

Personnes travaillant en contact avec l'amiante (traitement simple).

Objectifs

Pour répondre à l'Arrêté Royal du 16 mars 2006 et la modification du 27 mars 2007, sur le traitement simple de l'amiante, le suivi d'une formation de 8 heures de cours s'est avérée obligatoire.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 2860 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/8ec287da-4749-404c-a992-f528cb0b83f2). (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/8ec287da-4749-404c-a992-f528cb0b83f2>) Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations>) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

Pour répondre à l'Arrêté Royal du 16 mars 2006 et la modification du 27 mars 2007, sur le démontage des matériaux en amiante ciment, le suivi d'une formation de 8 heures de cours s'est avéré obligatoire.

- Définition de l'amiante
 - Les groupes
 - Les fibres
 - Comment reconnaître un matériau contenant de l'amiante ?
- Maladies et pathologies
 - Le mésothéliome
 - L'asbestose
 - Biopersistance des différents types de fibres dans l'organisme
 - Latence dans l'organisme en fonction de l'exposition
 - Quelques chiffres
- Obligations légales
 - Références réglementaires
- Les mesures
 - Test in situ
- Processus de démontage
- Gestion des déchets et transports
- Administratif et renseignement
- Panel des produits contenant de l'amiante
- Conclusion

Informations pratiques

> **Droit d'inscription**

100,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

 Liège

> Le 28 janvier 2026
De 8h30 à 17h

> Le 25 février 2026
De 8h30 à 17h

 Verviers

> Le 20 janvier 2026
de 8h30 à 17h

> Le 10 février 2026
de 8h30 à 17h

> **Certificat - Attestation**

Au terme de la formation, vous recevrez une attestation.

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>) .

Les ouvriers de la Commission paritaire de la **Construction (CP 124)** bénéficient d'aides très intéressantes pour suivre les formations, en particulier au cours de la période hivernale s'étendant du 1^{er} décembre au 31 mars.

Pour tout renseignement contactez nous au 04/229.84.60

> **Partenaires**

Constructiv.

Amiante traitement simple pour couvreurs - Le mercredi 28 janvier 2026, Liège

Renseignements

04/229.84.60

€ 100,00 € ou 7 Chèques-Formation



Dates de formation

Le mercredi 28 janvier 2026

Horaire

De 8h30 à 17h



Site de Liège Château Massart

Rue du Château Massart, 70

4000 Liège

Belgique

inscription-chateau-massart@centreifapme.be

[04/229.84.60](tel:042298460)

Formateur

Linda HANNON

Amiante traitement simple pour couvreurs - Le mercredi 25 février 2026, Liège

Renseignements

04/229.84.60

€ 100,00 € ou 7 Chèques-Formation



Dates de formation

Le mercredi 25 février 2026

Horaire

De 8h30 à 17h



Site de Liège Château Massart

Rue du Château Massart, 70

4000 Liège

Belgique

inscription-chateau-massart@centreifapme.be

[04/229.84.60](tel:042298460)

Formateur

Linda HANNON